

Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu du groupe de travail « Réseau voies lentes »
Mardi 8 février 2022

Présences : 17 personnes.

Vincent CARDYN (accompagnateur rang vélo), Frédéric CORNET (CLDR, Coordinateur MJ), Christian DE COCK (Conseil communal), Éric DEGEE (CLDR), M. DESPIEGELEER (accompagnateur rang vélo), Alain DURANT (Conseil communal), Thierry GODFROID (CLDR), Pol GUILLAUME (Collège), Lucien HADESTAINE (CLDR), Nadine HEINE (CLDR, Collège), Edmée LAMBERT (CLDR/CCATM), Sébastien LEUNEN (CLDR), Marie-Agnès-MARS (CLDR), Liliane SCHANER (GRACQ), Maxime THIANGE (CLDR), Jean-Marie TOMBAL (CLDR), Marc VAN DEN BROECK (CLDR).

Pour la Commune : Karine THOLLIER – Conseillère en mobilité, Vincent GERMEAU – Agence de développement local.

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG

Excusés : Louis BRUN (Conseil Communal), Gilbert PINEUR (CLDR)

Ordre du jour

- Introduction : objectif du groupe de travail
- Rappel du contexte
- Travail en sous-groupes :
 - Mise en avant des pôles d'activités et d'intérêt à connecter sur le territoire
 - Confirmation des connexions entre ces pôles sur base des réflexions déjà menées
 - Ciblage des emplacements de parkings vélos.
- Retour et suites

Introduction

Monsieur le Bourgmestre accueille les participants et présente Karine Thollier nouvelle conseillère en mobilité sur la commune.

Aurélie Vandenberg, remplaçante de Vincent Legrand durant son absence, anime la réunion et présente les objectifs du groupe de travail à savoir actualiser la fiche projet 1.2 et 2.1- réseau voies lentes - dans le but de pouvoir activer une demande de subsides. Rappel que ce projet contient deux axes : le volet cyclable et le volet piéton. Dans un premier temps, le travail du groupe se concentrera sur le réseau cyclable vu le travail déjà réalisé et les opportunités de subsides. Par la suite, pour le développement du réseau piéton, et les promenades, les circuits VTT, ... le groupe pourrait participer à la réalisation d'un inventaire de l'état des chemins et sentiers du territoire.

Un tour de table est organisé pour les présentations de chacun vu l'ouverture du groupe de travail à la CCATM, au membre du conseil communal, GRACQ, cyclistes accompagnateurs du rang scolaire vélo.

Contexte

Karine Thollier reprend les enjeux régionaux et locaux montrant l'importance du développement cyclable et informe également le groupe des travaux en cours ou projeté sur le territoire et qui sont en lien avec le futur réseau :

- Tourinne à Braives : bi-bande réalisé
- Gare de Braives au village de Braives : trottoirs refaits, bande cyclable suggérée ocre à faire printemps 2022
- Tronçon de la gare de Braives au village de Ciptet en passant par Ville-en-Hesbaye : nouveau permis en cours de préparation
- Amélioration du revêtement du RAVeL : printemps été 2022
- Travaux PICC (2019-2021) - rue du Bois : raclage-pose, bande cyclable suggérée avec chevrons et revêtement ocre.
- PICC 2022 – 2024 : travaux prévus entre autres rue Cornuchamp
- Opportunité de financement pour la concrétisation du réseau : PIMACI (droit de tirage des communes pour des projets de mobilité douce, conditions et informations dans les prochains mois) + PCDR + PICC 2025 – 2027.

Karine termine le contexte par la présentation des éléments-clés du sondage réalisé par les jeunes fin 2020 suite à l'avis négatif pour le tronçon Ville-Ciptet, présentant la priorité de la mobilité dans le contrat programme de la MJ et la volonté pour les jeunes d'aménager des pistes cyclables pour se rendre à leurs activités et circuler de manière plus sécurisée dans et entre les villages.

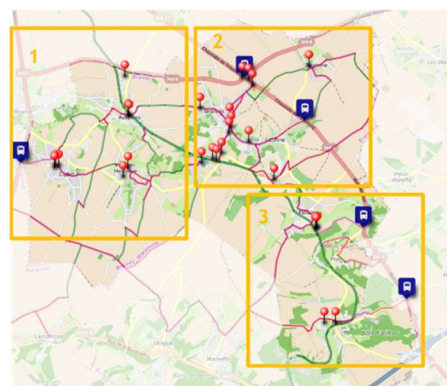
- Alain Durant confirme l'enjeu de la sécurisation des déplacements vélos par l'augmentation de véhicules (826 véhicules supplémentaires sur Braives depuis 2010)
- Sébastien Leunen regrette que le contexte de l'avis négatif n'ait pas été donné aux jeunes, impacts environnementaux du bétonnage et éclairage de ces futures liaisons cyclables. Suite à cette remarque, le groupe est informé d'une étude réalisée par un bureau français montrant l'impact réduit des aménagements cyclables sur l'environnement, ce travail sera envoyé aux participants pour information sur ce sujet.
- Edmée Lambert propose qu'en plus des jeunes, les aînés soient également consultés sur ce réseau voies lentes. Le groupe rejoint l'idée et insiste sur l'importance de mieux informer sur le réseau.
- La majorité du groupe réagit sur l'importance d'agir sur la vitesse des voitures à l'intérieur des villages et de voir les aménagements de voirie vers un espace partagé où les différents utilisateurs ont leur place. Madame Schaner remarque dans ce sens que les bandes suggérées (marquage au sol) ne sont pas une solution sécurisée pour les vélos. Pour le GRACQ, elle

rappelle l'importance d'agir sur la vitesse rendant ainsi les centres de village vers des espaces mixtes aux différents utilisateurs.

Travail en sous-groupe pour affiner le réseau et les pôles à connecter.

Chaque participant est invité à rejoindre une table où se trouve des cartes associées à une partie du territoire :

- Table 1 : Avennes – Ciptet – Ville-en-Hesbaye
- Table 2 : Braives -Tourinne - Latinne
- Table 3 : Latinne – Fallais - Fumal



Sur ces cartes, les pôles à connecter et les liaisons entre ces pôles ont été mis en évidence.

Pour les pôles, nous retrouvons :

- Les arrêts TEC de la ligne express Namur Waremme E84 qui fait arrêt à Ciptet sur la chaussée N80 et sur la chaussée romaine.
- Les arrêts TEC de la ligne 127 Landen-Hannut-Huy qui comporte 3 arrêts sur la N 64
- Les pôles d'activités par village : Ecoles, crèches, Salles de village, Terrains de sport- jeux- Hall Sportif, Administration – MJ- Centre-Culturel, Pôle commerces, entreprises

Au niveau des liaisons, le tracé se base sur le réseau proposé par le PCM ou au travers du groupe de travail mobilité au sein du conseil communal.

Il est demandé à chaque groupe de vérifier :

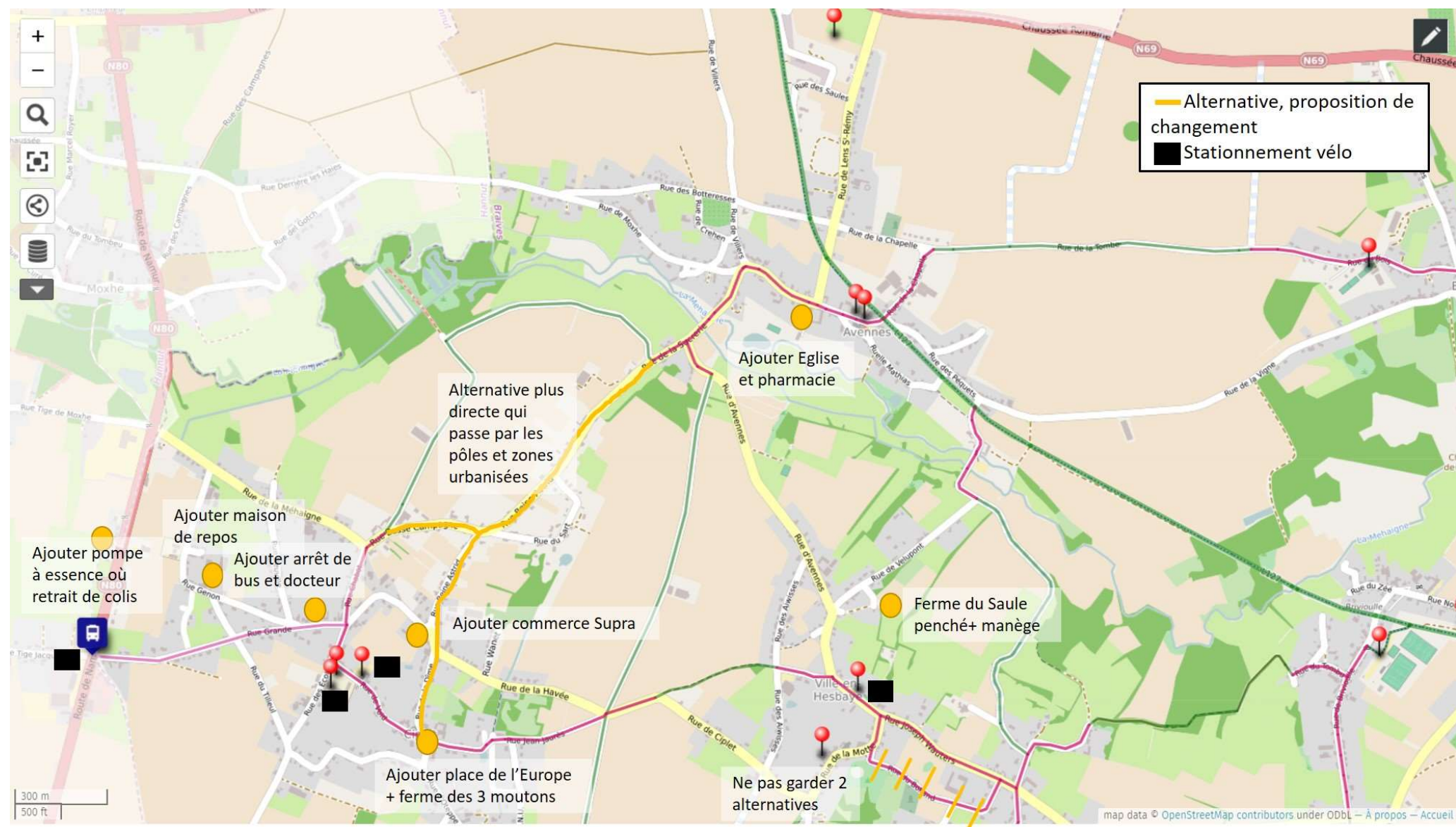
- Vérifier les pôles à connecter, voir si pas d'autres à mettre en avant
- Vérifier les liaisons entre ces pôles sur base des standards wallons (rapidité, sécurité, confort) et mettre en avant des éventuelles alternatives plus pertinentes
- Identifier les endroits à prévoir pour le stationnement vélo.

Le résultat des différentes réflexions est annoté sur chaque carte. Les propositions d'alternative et changement se trouvent en orange, le stationnement en bloc noir.

Voici les lieux identifiés pour placer du stationnement vélo :

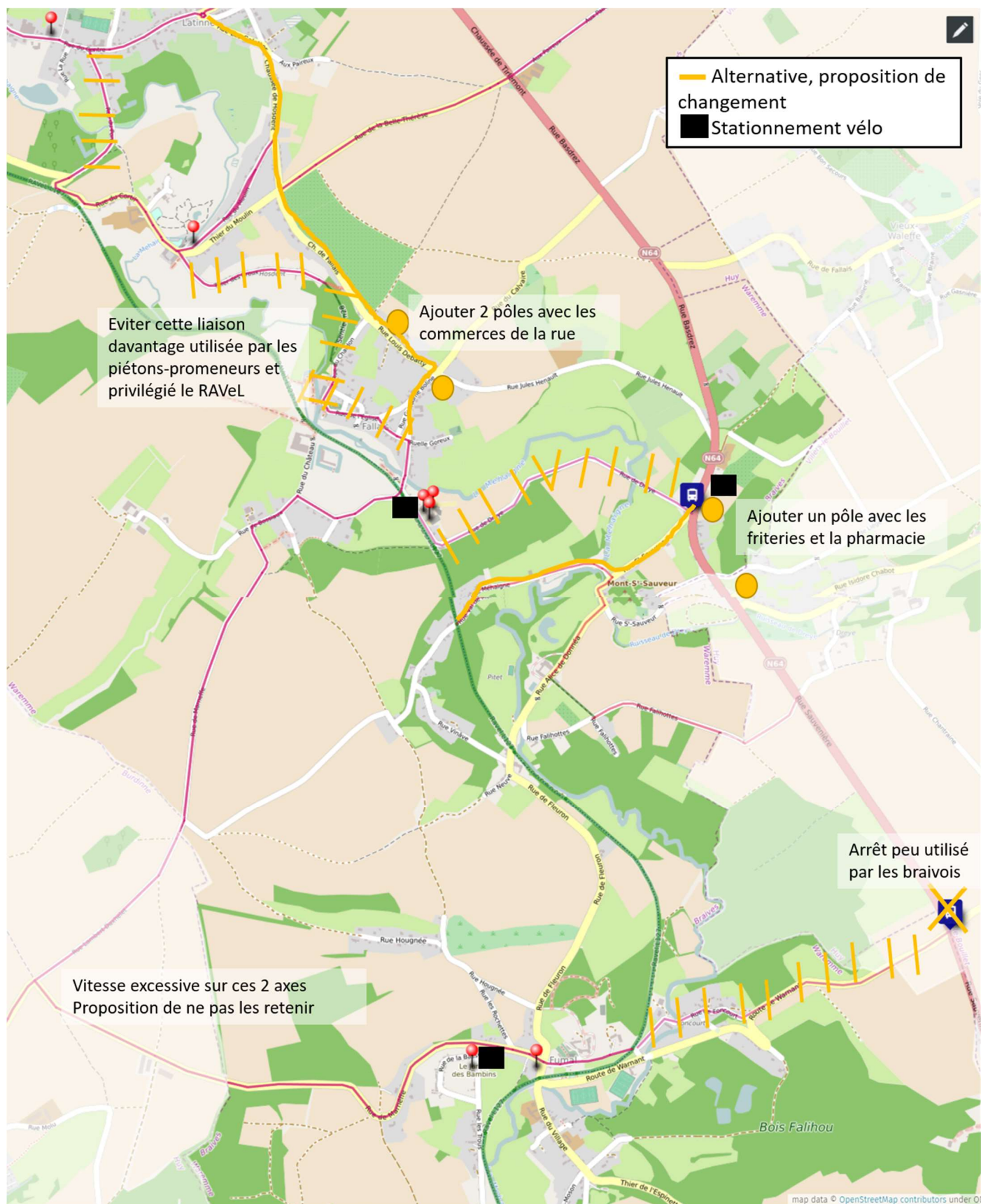
- | | |
|---|---|
| - Gare de Braives | - Salle de village – hall sportif-école de Fallais (arceau existant vers un espace couvert) |
| - Ecoles de Braives | - Pôle arrêt ligne express, pompe à essence où retrait de colis (box sécurisé) |
| - Pôle administration poste | - Ecole de Ciptet (stationnement couvert) |
| - Pôle autour du Delhaize | - Salle de village (stationnement couvert) |
| - Au Clair Matin | - Salle de l'amitié villoise |
| - Salle de Tourinne | |
| - Village du Saule | |
| - Espace jeux – place de Fumal (arceau) | |
| - Friterie et pharmacie + arrêt de bus de la N64 (box sécurisé) | |

Table 1 – Avennes – Ciplet – Ville-en-Hesbaye



Map of Braives showing proposed bicycle routes and safety improvements. The map includes various annotations such as 'Stationnement vélo', 'Alternative, proposition de changement', 'Carrefour à sécuriser', 'Arrêt TEC du 127 mal positionné', 'Ajouter ferme des capucines', 'Ajouter Au Clair Matin', 'Eviter rue du Pont et privilégier chemin du Via + RAVeL', 'Parler du village du Saule Regroupant la MMER, le centre touristique, la ferme Matagne, ...', 'Thier Depas à sécuriser', 'Favoriser la rue Saint-Pierre à la rue Sacré-Cœur', 'Parler de pôle regroupant commerces divers, arrêt TEC, poste de garde, espace jeux', and 'Ajouter maison de repos'. The map also shows the N69 and N64 roads, the Ch. de Latrine, and the Ch. de Tirimont.

Table 3 – Latinne-Fallais-Fumal



Retour et suites

Chaque groupe fait un retour de son travail à l'ensemble des participants et les propositions sont mises sur la grande carte.

Voici ce qui est décidé avec le groupe pour les suites de ce travail :

- 1) Compte-rendu du travail réalisé et envoi au groupe de l'étude sur les impacts environnementaux des aménagements cyclables
- 2) Analyse des différentes propositions du groupe avec les agents techniques de la commune.
- 3) Programmation d'une autre réunion du GT pour affiner le travail - Pour le moment pas de vérification sur le terrain.
- 4) Retour lors de la CLDR du 23/02 sur la méthodologie et objectif du GT. Thierry Godefroid se propose pour faire le relais.
- 5) Intérêt du groupe de travailler également sur le volet piéton.

La réunion s'est clôturée à 22h15'.

Pour le secrétariat de l'ODR,
Aurélie VANDBERG